

**INVENTAIRE DES FICHIERS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

 ETABLI EN VERTU DE L'ARTICLE 76 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1)

Désignation du Fichier	Description	Catégories de renseignements colligés	Fins pour lesquelles les renseignements y sont conservés	Mode de gestion du fichier	Provenance des renseignements colligés	Catégorie de personnes visées par les renseignements colligés	Catégorie de personnes ayant accès à ce fichier dans l'exercice de leurs fonctions, au sein de l'Autorité des marchés financiers
BDNI (Base de données nationale d'inscription)	Ce fichier, détenu par l'ensemble des régulateurs de valeurs mobilières du Canada, constitue une base de données Internet qui permet aux sociétés et à leurs représentants œuvrant au Canada de soumettre leurs formulaires d'inscription, d'effectuer en ligne les différentes mises à jour concernant un dossier ou de renouveler leur droit d'exercice par voie électronique.	- Renseignements d'identité - Éducation / certification - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	Application de la LVM	- Informatique - Manuel (papier)	- Personne ou assujetti concerné - Régulateurs canadiens de valeurs mobilières - OCRCVM	Dirigeants et représentants en valeurs mobilières <u>Catégories du représentant :</u> Membre de la direction, conseil d'administration, responsable de succursale et conformité + catégories de représentants <u>Catégories de firme :</u> Conseiller, courtier de plein exercice et d'exercice restreint sous la LVM	Personnel affecté à l'inscription, au traitement des plaintes et au traitement des dossiers d'encadrement (inspection, enquête, contentieux, affaires juridiques)  Certains membres désignés de la : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surintendance des marchés de valeurs</li> <li>• Direction du secrétariat</li> </ul>
Gestion des dossiers décisionnels des représentants et des inscrits	Les renseignements contenus dans ce fichier servent à traiter les dossiers de conformité relativement aux personnes physiques (représentants) et aux entités (inscrits) autorisés à distribuer des produits et services financiers au Québec.	- Renseignements d'identité - Éducation / certification - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	Application de la LDPSF	- Informatique - Manuel (papier)	- Représentants concernés - Personnel de l'Autorité - Organismes d'autoréglementation - Organismes privés, tels qu'employeurs actuels et passés.	Les personnes physiques et les entités visées par la LDPSF	Personnel de la Direction des pratiques de distribution affecté aux dossiers de conformité des représentants et des inscrits

Désignation du Fichier	Description	Catégories de renseignements colligés	Fins pour lesquelles les renseignements y sont conservés	Mode de gestion du fichier	Provenance des renseignements colligés	Catégorie de personnes visées par les renseignements colligés	Catégorie de personnes ayant accès à ce fichier dans l'exercice de leurs fonctions, au sein de l'Autorité des marchés financiers
ICE (Système de gestion des dossiers d'inspection, du contentieux et d'enquête)	Ce fichier contient les dossiers d'application des lois régies par l'Autorité et vise principalement à entamer des procédures judiciaires ou administratives, le cas échéant.	- Renseignements d'identité - Éducation / certification - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	En vue de l'exercice des pouvoirs et d'application des lois sous la responsabilité de l'Autorité	- Informatique - Manuel (papier)	-Plaignants -Assujettis -Consommateurs	- Assujettis de l'Autorité - Témoins et victimes	Personnel de la Direction générale, contrôle des marchés et affaires juridiques, affecté aux dossiers d'application des lois.
IPCC (IP Contact Centre)	Système de centre d'appels qui assure la gestion des appels entrant au Centre de renseignements de l'Autorité.	- Renseignements d'identité - Éducation / certification - Emploi - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	En vue de l'exercice par l'Autorité des pouvoirs d'encadrement, d'information, de protection du public et d'application des lois sous sa responsabilité	Informatique (numérique)	- Toute personne ayant contacté le Centre de renseignements de l'Autorité  - Agents du Centre de renseignements de l'Autorité	Toute personne ayant contacté un agent du Centre de renseignements et assujetti visé par l'appel	- Personnel affecté au Centre de renseignements  - Personnel de la Direction des technologies affecté à la gestion du fichier
Loi 188  (Système de gestion Oracle des intervenants autorisés à exercer en vertu de la LDPSF et certains autorisés à exercer en vertu de la LVM)	Les renseignements de ce fichier concernent les représentants certifiés ainsi que les cabinets, sociétés autonomes, représentants autonomes inscrits auprès de l'Autorité et autorisés à exercer en vertu de la LDPSF.	- Renseignements d'identité - Éducation / certification - Emploi - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	Application de la LDPSF	- Informatique - Manuel (papier)	-Assujettis de la LDPSF -Membre du personnel de l'Autorité - Consommateurs -Organismes d'autoréglementation -Personnes morales, incluant les organismes publics	Personnes physiques et entités visées par la LDPSF	-Personnel affecté à la Direction de l'inscription et de la certification et celui du Centre de renseignements -Personnel de la Direction générale, contrôle des marchés affecté aux dossiers d'encadrement (inspection, enquête, contentieux, affaires juridiques) - Personnel désigné au sein des unités administratives suivantes la Surintendance des marchés de valeurs et la Direction du secrétariat

Désignation du Fichier	Description	Catégories de renseignements colligés	Fins pour lesquelles les renseignements y sont conservés	Mode de gestion du fichier	Provenance des renseignements colligés	Catégorie de personnes visées par les renseignements colligés	Catégorie de personnes ayant accès à ce fichier dans l'exercice de leurs fonctions, au sein de l'Autorité des marchés financiers
LVM (AS/400)	Les renseignements de ce fichier concernent les courtiers et conseillers exerçant en valeurs mobilières, les représentants <sup>1</sup> , dirigeants et actionnaires ainsi que les émetteurs, les émetteurs assujettis et leurs obligations de dépôts.	- Renseignements d'identité - Éducation / certification - Emploi - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	Application de la LVM et de la LID	-Informatique - Manuel (papier)	-Représentants, courtiers et conseillers visés par la LVM et la LID  -Direction de l'inspection et enquêtes  -SEDAR	Personnes physiques et entités visées par la LVM et la LID	- Personnel affecté à l'inscription - Personnel affecté au traitement des plaintes - Personnel de la Direction générale, contrôle des marchés affecté aux dossiers d'encadrement (inspection, enquête, contentieux, affaires juridiques) - Membres du personnel désignés au sein des unités administratives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surintendance des marchés de valeurs</li> <li>• Direction du secrétariat</li> </ul>
ORADE	Système pour le dépôt et la consultation de documents relatifs aux émetteurs	- Renseignements d'identité -Emploi - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	Vérification des renseignements fournis par un émetteur assujetti concernant ses administrateurs et dirigeants	Informatique	Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR-ACVM)	Dirigeants concernés d'un émetteur ou d'un fonds d'investissement	Personnel affecté de la Surintendance des marchés de valeurs de l'Autorité des marchés financiers
PAIE EXPERT	Ce fichier contient les renseignements sur les employés en vue de la constitution de la paie du personnel de l'Autorité.	- Renseignements d'identité - Vie économique - Emploi	Gestion interne : paie des employés	-Informatique - Manuel (papier)	Membres du personnel de l'Autorité	Personnel de l'Autorité	Personnel des ressources humaines affecté à la paie

<sup>1</sup> Préalablement au 28 septembre 2009

Désignation du Fichier	Description	Catégories de renseignements colligés	Fins pour lesquelles les renseignements y sont conservés	Mode de gestion du fichier	Provenance des renseignements colligés	Catégorie de personnes visées par les renseignements colligés	Catégorie de personnes ayant accès à ce fichier dans l'exercice de leurs fonctions, au sein de l'Autorité des marchés financiers
PANDORA – ATLAS	Système de gestion de la présence au travail, ce fichier contient les renseignements sur la gestion des heures régulières et supplémentaires de travail, des absences.	- Renseignements d'identité - Vie économique - Emploi	Gestion interne des ressources humaines	Informatique - Manuel (papier)	Membres du personnel de l'Autorité	Personnel de l'Autorité	- Personnel affecté de la Direction des ressources humaines - Employé concerné - Gestionnaires et adjointes administratives concernés
TANDEM RH	Ce fichier contient les données personnelles de l'employé en vue de la gestion des ressources humaines de l'Autorité.	- Renseignements d'identité - Vie économique - Emploi	Gestion administrative du personnel de l'Autorité	Informatique	- Personne concernée - Membres du personnel de l'Autorité	- Personnel de l'Autorité - Candidats externes	Personnel affecté de la Direction des ressources humaines
SEDAR – ACVM (Système électronique de données, d'analyse et de recherche)	Système pour le dépôt et la consultation de documents relatifs aux émetteurs	- Renseignements d'identité - Emploi - Vie économique - Justice - Permis - Organisation	Vérification de la véracité des renseignements fournis dans les formulaires exigés lors du dépôt d'un prospectus par un émetteur, relativement à l'octroi d'un visa	- Informatique - Manuel (papier)	Dirigeants concernés d'un émetteur ou d'un fonds d'investissement	Dirigeants concernés d'un émetteur ou d'un fonds d'investissement	Personnel affecté de la Surintendance des marchés de valeurs

Désignation du Fichier	Description	Catégories de renseignements colligés	Fins pour lesquelles les renseignements y sont conservés	Mode de gestion du fichier	Provenance des renseignements colligés	Catégorie de personnes visées par les renseignements colligés	Catégorie de personnes ayant accès à ce fichier dans l'exercice de leurs fonctions, au sein de l'Autorité des marchés financiers
SEDI – ACVM (Système électronique de déclaration des initiés)	Système électronique de déclaration des initiés sur les titres des émetteurs	-Renseignements d'identité - Vie économique	Application de la LVM et de la réglementation en valeurs mobilières	Informatique	- Personne initiée ou son agent de dépôt - Régulateurs en valeurs mobilières	-Personne initiée selon la LVM et la réglementation en valeurs mobilières - Émetteur	-Personnel de la Surintendance des marchés de valeurs affecté à la supervision des transactions boursières  -Personnel affecté au traitement des dossiers d'encadrement (inspection, enquête, contentieux, affaires juridiques)

#### Mesures de sécurité prises par l'Autorité pour assurer la protection des renseignements personnels

L'Autorité a défini ses orientations et ses objectifs vis-à-vis la sécurité en mettant en place une politique de sécurité de l'information pour toute l'organisation. Cette politique identifie spécifiquement les objectifs et les responsabilités en matière de protection des renseignements personnels. L'Autorité a aussi mis en place des procédures formelles pour contrôler l'attribution et la révision des droits d'accès aux actifs informationnels. Ces demandes sont documentées et approuvées par le propriétaire de l'actif informationnel avant d'être accordées. L'attribution de ces droits respecte le principe de moindre privilège et préserve la séparation des tâches. De plus, les actifs informationnels de l'Autorité sont protégés physiquement et logiquement contre les accès non autorisés, les dommages et les intrusions par la mise en place de diverses zones sécurisées en ayant recours à différentes technologies reconnues. Des procédures formelles pour contrôler l'attribution et la révision des accès à ces zones sont en place.

#### Légende

Autorité Autorité des marchés financiers

LID *Loi sur les instruments dérivés*, L.R.Q., c. I-14.01

OCRCVM Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

LDPSF *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LVM *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1

Novembre 2009  
Direction du Secrétariat  
Autorité des marchés financiers